

MAIRIE D'ANNAY-SOUS-LENS

Arrondissement de Lens

ANNAY, le 10 Avril 2024



Yves TERLAT
MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX
ARRETES DU MAIRE



AUTORISATION D'ORGANISER
UN DEFILE LE MERCREDI 08 MAI 2024

N°73/2024



Nous, Yves TERLAT, Maire d'ANNAY SOUS LENS,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 131.1 et L 131.2,
- CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter le déroulement du défilé du MERCREDI 08 MAI 2024,

ARRETONS

ARTICLE 1 :

Autorisons l'organisation d'un défilé pour la fête du Travail, le MERCREDI 08 MAI 2024 à 10 H 00 :

- Départ rue du 8 Mai,
- Rue du 19 mars 1962,
- Rue Joseph Mattéi,
- Cimetière,
- Rue Joseph Mattéi,
- Rue Louis Morel,
- Arrivée Salle de Fêtes.

ARTICLE 2 :

Monsieur le MAIRE d'ANNAY SOUS LENS,
Madame le Commandant de Police de CARVIN sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE
Yves TERLAT

